

Yves Bouteloup  
La Berquerie  
Route de la Mitonnerie  
50270 LA HAYE D'ECTOT  
La Haye d'Ectot, le 10 novembre 2006

*Lettre avec AR à l'attention de Monsieur le Maire de la Haye d'Ectot*

Monsieur le Maire,

Je fais suite à la réunion d'information publique du 15 septembre 2006, concernant l'implantation d'une ferme de 6 éoliennes sur la commune. Lors de cette réunion, la CEPE du Cotentin, représentée par M. Charmy, nous a présenté l'étude d'impact faite par Tauw Environnement concernant ce projet.

Par la présente, je voudrais vous exposer plusieurs faits concernant cette réunion, à savoir :

- Les numéros des parcelles touchées par cette implantation n'ont pas été indiquées clairement, vous n'aviez pas les documents avec vous, il quand même difficile de se faire une opinion exacte sans connaître les emplacements des futures éoliennes.
- Taux environnement nous a présenté un photomontage concernant l'implantation des éoliennes, les moyens techniques employés ne m'a pas permis de voir correctement leurs implantations, la photo étaient bien trop claire pour se faire une idée précise.
- En ce qui concerne la taxe professionnelle, des chiffres approximatifs ont été annoncés, sans aucun exemple chiffré concernant le montant d'une part et d'autre part la répartition de cette taxe entre la commune et la communauté de commune.
- Concernant le démantèlement aucune preuve contractuelle d'obligation n'a été fournie par la CEPE du Cotentin,
- Au sujet de l'impact sonore, la Sté Tauw environnement n'avait pas les conclusions finales de l'étude, ce qui me paraît inconcevable lors d'une réunion publique de présentation.

Il est surprenant, lors de cette réunion publique, qui devait servir à présenter l'étude d'impact de ce projet et à informer les habitants, de constater qu'il manquait des conclusions, et des éléments.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire à l'expression de ma sincère considération.

*Yves BOUTELOUP*